

***Séance régulière du  
Conseil scolaire fransaskois  
Vendredi 26 novembre 2021 (13 h 00)  
Visioconférence (Zoom Meeting)***

**Procès-verbal**

**Présences :**

Les membres suivants du Conseil scolaire sont présents :

Vice-présidence : Geneviève Binette, Région n° 7 de Prince Albert  
Brian LeNouail, Région n° 1 de Bellegarde  
Maria Lepage, Région n° 2 de La Vieille  
Gisèle Rivard, Région n° 4 de l'école Providence  
Yvan Lebel, Région n° 5 de Saskatoon  
Monica Ferré, Région n° 6 de Zenon Park  
Oumnia Tahiri, Région n° 8 des Battlefords  
Elizabeth Perreault, Région n° 9 de l'école de St-Isidore  
Guy Roberge, Région n° 10 de Ponteix

Le membre suivant du Conseil scolaire est absent :

Alpha Barry, Région n° 3 de Regina

Les membres suivants du personnel du CÉF sont présents :

Ronald Ajavon, Directeur général  
Catherine Colombet, Adjointe exécutive à la direction générale  
Sébastien Fillion, Directeur des technologies de l'information  
Claude-Jean Harel, Directeur des communications  
André Messier, Directeur général adjoint  
Abdoulaye Yoh, Directeur des services administratifs

**I. Ouverture**

**1.1 Bienvenue**

La vice-présidence du CSF, Mme Geneviève Binette souhaite la bienvenue et présente les excuses de M. Alpha Barry, Président du CSF, pour son absence. Elle remercie tant les membres du CSF que le personnel du CÉF de leur présence.

La vice-présidence constate que le quorum est atteint, elle appelle à l'ordre la séance régulière du CSF du vendredi 26 novembre 2021 à 13 h 05, par visioconférence.

M. Guy Roberge, Conseiller scolaire, procède à la lecture du mot de bienvenue du CSF :

« Le Conseil scolaire fransaskois (CSF) souhaite rappeler aux parents et tuteurs

d'élèves fransaskois, les ayants droit de l'éducation francophone en Saskatchewan que :

- La création du Conseil des écoles fransaskoises (CÉF) découle directement de l'application de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés qui confère aux francophones de la Saskatchewan le droit de gérer leurs établissements scolaires.
- C'est donc une ordonnance constitutionnelle qui a motivé l'établissement la division scolaire fransaskoise.
- Le CSF gouverne l'administration du CÉF.
- Le CSF est composé de conseillers scolaires élus qui assurent le respect des obligations constitutionnelles du CÉF en vertu d'un triple mandat : scolaire, culturel et communautaire.
- Avec ses écoles d'excellence en français langue première, le CÉF est un environnement sain et accueillant, qui prépare les élèves à leur réussite éducative, identitaire et culturelle.
- À l'obtention du diplôme d'études secondaires (12e année), l'élève maîtrisera les compétences lui permettant de s'épanouir, de s'affirmer et de contribuer à part entière à la société.

Les valeurs organisationnelles qui nous sont chères sont les suivantes :

- Les relations interpersonnelles ;
- Un environnement sain ;
- Une culture d'excellence ;
- Le partenariat ;
- L'innovation ;
- L'ouverture sur le monde.

Nous tous à cette table sommes animés par cette mission, par ce mandat, par ces valeurs. Merci de nous appuyer dans la réalisation de cet engagement.

De plus, le CSF appuie les recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada.

Afin de favoriser une meilleure compréhension du rôle des traités, le CSF reconnaît que son siège social est localisé sur le territoire du Traité numéro 4 et que les écoles administrées par le CÉF sont situées sur les territoires des traités 2, 4 et 6.

Les établissements du CÉF sont également localisés sur les terres ancestrales des Métis.

Nous respectons et honorons les Traités qui ont été ratifiés sur tous les territoires. Nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé, et nous sommes engagés à aller de l'avant en partenariat avec les Premières nations, les Inuits et les Métis dans un esprit de réconciliation et de collaboration. »

1.2 *Adoption de l'ordre du jour de la séance régulière du 26 novembre 2021 et  
\*\*assentiment sur la correspondance*

**21.076 GISEÈLE RIVARD :** Que l'ordre du jour de la séance régulière du 26 novembre 2021 à 13 heures par visioconférence soit adopté tel que présenté.

Adopté

**21.077 GISEÈLE RIVARD :** Que le CSF adopte par assentiment la correspondance au point 3 de l'ordre du jour telle que présentée lors de sa séance régulière du 26 novembre 2021.

Adopté

1.3 *Déclaration de conflits d'intérêts*

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré. La vice-présidence du CSF rappelle qu'un conflit d'intérêts peut être déclaré à tout moment lors de la rencontre.

1.4 *Point d'amélioration continue*

1.4.1 *Politique du jour : Le droit de gestion (politique 1.1.2)*

Concernant la politique du jour à réviser, les membres du CSF ont répondu par sondage aux questions suivantes :

- La politique est-elle toujours pertinente ?
- La politique est-elle conforme à la mission, la vision et les valeurs du CÉF ?
- Est-ce que la politique est à jour et d'intérêt actuel ?
- La politique atteint-elle les résultats visés ?
- Quelle est l'efficacité de la mise en œuvre de la politique ?

Concernant le positionnement stratégique et le cadre d'imputabilité du CSF, les membres ont participé au sondage relatif à l'initiative ciblée du CÉF (Enfance en difficulté - santé mentale) qui est listée dans les sept (7) positionnements stratégiques.

Les membres du CSF ont participé aux sondages SurveyMonkey et les résultats ont été envoyés aux membres du CSF.

1.5 *Adoption des procès-verbaux de la séance régulière du 25 juin 2021 et de la séance d'organisation du 15 octobre 2021*

**21.078 MONICA FERRE :** Que le CSF adopte les procès-verbaux de la séance régulière du 25 juin 2021 et de la séance d'organisation du 15 octobre 2021, tels que présentés lors de la séance régulière du 26 novembre 2021.

Adopté

## II. Directions du Conseil

### 2.1 Points d'information

#### 2.1.1 Rapport de suivis de la direction générale

La direction générale du CÉF, M. Ronald Ajavon, avec l'appui de MM. André Messier (Directeur général adjoint) et Abdoulaye Yoh (Directeur des services administratifs), présente les rapports suivants :

- Rapport sur l'accompagnement et la formation du personnel du CÉF ;
- Rapport sur la santé mentale et le bien-être ;
- Rapport sur la nouvelle école de Regina.

**21.079 GENEVIEVE BINETTE :** Que le CSF reçoive les rapports de suivis présentés par la direction générale et son équipe, lors de la séance régulière du 26 novembre 2021.

Adopté

#### 2.1.2 Rapport sur les permissions d'admission

Présentation de M. Ronald Ajavon, Directeur général, des rapports sur les demandes de permission d'admission suivantes :

- Année scolaire 2020-21 : pour la période 16 au 30 juin 2021 ;
- Année scolaire 2021-22 : pour la période jusqu'au 9 novembre 2021.

**21.080 ÉLIZABETH PERREAULT :** Que le CSF reçoive le rapport sur les permissions d'admission des années scolaires 2020-21 (période du 16 au 30 juin 2021) et 2021-22 (période jusqu'au 9 novembre 2021) tels que présentés lors de la séance régulière du 26 novembre 2021.

Adopté

#### 2.1.3 Relations CSF/CÉ/CÉ Inc

Les membres du CSF ont pris connaissance des recommandations suivantes :

- Recommandation présentée lors de l'AGA du 11 décembre 2020 du Conseil d'école Monseigneur de Laval ;
- Recommandation N° 11 présentée lors de l'AGA du 28 avril 2021 du Conseil d'école Père Mercure ;

et invite le Comité de gouvernance et des politiques à revoir à la table du CSF avec des recommandations.

#### 2.1.4 Dates à retenir

Les membres du CSF ont pris connaissance du tableau établi le 19 novembre

2021 comprenant diverses dates telles que les rencontres du CSF et autres évènements communautaires.

## 2.2 Décisions

### 2.2.1 Rapport des ressources humaines

**21.081 BRIAN LENOUIL :** Que le CSF se réunisse à huis clos à compter de 14 h 29 lors de sa séance régulière du 26 novembre 2021, en présence de la direction générale. Adopté

**21.082 GISELE RIVARD :** Que le CSF lève le huis clos de sa séance régulière du 26 novembre 2021 à 14 h 54. Adopté

Pause santé et reprise à 15 h 03.

**21.083 OUMNIA TAHIRI :** Que le CSF reçoive le rapport des ressources humaines pour la période du 23 juin au 19 novembre 2021, ainsi que les évaluations du CSF pour 2020-21, tels que présentés lors de sa séance régulière du 26 novembre 2021. Adopté

### 2.2.2 Adoption du rapport annuel 2020-2021

Présentation par la direction générale du CÉF, M. Ronald Ajavon, de l'ébauche du rapport annuel 2020-21 ainsi que l'ébauche des états financiers au 31 août 2021.

**21.084 MARIA LEPAGE :** Que le CSF adopte le rapport annuel 2020-21 ainsi que les états financiers au 31 août 2021, tels que présentés lors de la séance régulière du 26 novembre 2021. Adopté

## 2.3 Rapports des comités et représentants

### 2.3.1 Tableau des comités du CSF pour 2021-2022

**21.085 BRIAN LENOUIL :** Que le CSF entérine la proposition d'ajouter les conseillers scolaires aux comités suivants :

- Comité de gouvernance et des politiques : M. Yvan Lebel
- Comité de reconnaissance : M. Yvan Lebel
- Comité de développement d'un plan d'accueil, de formation et d'intégration des nouveaux conseillers scolaires : MM. Yvan Lebel et Élisabeth Perreault.

Adopté

### 2.3.2 Comité stratégique et de négociation

Sans objet.

*2.3.3 Comité des finances et de vérification*

Présentation orale du rapport du président du comité des finances et de vérification, M. Brian LeNouail.

*2.3.4 Comité de gouvernance et des politiques*

Sans objet.

*2.3.5 Comité de reconnaissance*

Sans objet.

*2.3.6 Comité des ressources humaines*

Sans objet.

*2.3.7 Représentant auprès du Conseil consultatif de la Cité universitaire francophone de Regina*

Sans objet.

*2.3.8 Représentant auprès du Comité exécutif du SSBA*

Présentation orale du rapport de la représentante du CSF auprès du Comité exécutif du SSBA, Mme Élisabeth Perreault.

*2.3.9 Représentant au Conseil d'administration de la FNCSF*

Présentation orale du rapport de la représentante du CSF au Conseil d'administration de la FNCSF, Mme Geneviève Binette.

*2.3.10 Représentant auprès de la table des élus*

Sans objet.

**21.086 BRIAN LENOUIL** : Que le CSF reçoive les rapports oraux des représentants.

Adopté

**III. \*\*Correspondance**

Le CSF a adopté par assentiment le point 3 de la correspondance.

**IV. Délégations et présentations spéciales**

**V. Identification des points en développement pour la prochaine séance régulière**

**VI. Tour de table et clôture de la séance**

*6.1 Points saillants*

## 6.2 Évaluation (Politique 2.3 - code de conduite)

### 6.2.1 Rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 25 juin 2021

Le rapport de l'autoévaluation de la séance régulière du 25 juin 2021 a été présenté aux membres du CSF.

### 6.2.2 Autoévaluation de la séance du 26 novembre 2021

Cette autoévaluation est anonyme et il est demandé aux conseillers de la remplir en ligne au plus tard le lundi 6 décembre 2021 à midi.

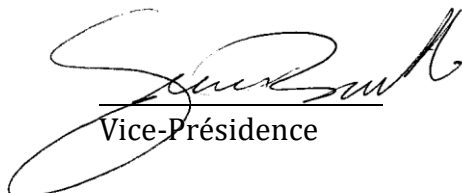
## 6.3 La prochaine séance

Le vendredi 28 janvier 2022, à 13 heures.

## 6.4 Levée de la séance du 26 novembre 2021

**21.087 GISELE RIVARD :** Que le CSF lève la séance régulière du 26 novembre 2021, par visioconférence, à 15 h 59.

Adopté



Vice-Présidence



Secrétaire